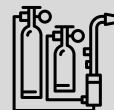


TRAVAUX PAR POINT CHAUD



Durée de la formation

1 Jour

Participants

14 personnes maximum

Horaires de la formation : 08H30 – 17H30

Évaluation et validation : Délivrance d'une attestation de formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les risques liés aux travaux par point chaud
- Appliquer les mesures de prévention avant, pendant et après les travaux
- Mettre en œuvre le permis de feu et respecter ses exigences
- Vérifier l'environnement de travail avant le démarrage des travaux
- Utiliser correctement les moyens de protection collective et individuelle
- Réagir efficacement en cas de départ de feu ou de situation d'urgence
- Renforcer la vigilance et la culture sécurité lors des interventions à risque

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Introduction aux travaux par point chaud
- Identification des dangers et risques associés
- Conditions préalables avant intervention
- Permis de feu
- Mesures de prévention et de protection
- Equipements de protection individuelle
- Surveillance pendant et après les travaux
- Gestion des situations d'urgence
- Etudes de cas et exercices pratiques

PUBLIC CIBLE

- Soudeurs et tuyauteurs
- Personnel maintenance et travaux neufs
- Responsables HSE / QHSE
- Superviseurs et chefs d'équipe
- Responsables exploitation et production
- Entreprises extérieures et sous-traitants
- Délivres et réceptionnaires des permis de travail
- Personnel intervenant sur chantiers industriels
- Toute personne réalisant ou supervisant des travaux générant des sources d'ignition (soudage, meulage, découpage, brasage, etc.)